

avant...

La commune de Portiragnes s'est voulue précurseur en matière de protection de l'environnement. C'est pourquoi dès le début des années 90 un projet de création d'une déchèterie anticipa la suppression des décharges sauvages à ciel ouvert sur le territoire. La commune était tellement attachée à montrer l'exemple que lorsqu'il fallut trouver un terrain pour construire la future déchèterie, l'emplacement retenu fut un terrain communal, au centre du village, favorisant ainsi la proximité des habitants et une surveillance accrue des dépôts !

La toute première déchèterie fut inaugurée le 29 mars 1992. S'en était alors fini de la décharge publique qui fut fermée mais pas réhabilitée.

En 2003, Portiragnes adhère au SICTOM Pézenas-Agde qui prend en charge, en plus de la collecte et du traitement des ordures ménagères, la gestion de la déchèterie et la réintégration paysagère de l'ancienne décharge.

Livrée le 14 août 2007,
 le coût de la réhabilitation s'est élevé à 89 371,94 € TTC.

AUJOURD'HUI

Vingt ans plus tard, la déchèterie a été entièrement rénovée pour optimiser les conditions d'accueil des usagers. Pendant ce temps, l'ancienne décharge sommeille paisiblement en dehors du village, emmitoufflée sous un drap végétal et bercée par la brise marine venue du littoral. Au village, c'est l'effervescence : la déchèterie fait partie des plus fréquentées et appréciées du territoire grâce à sa proximité des habitations !

...après

La réhabilitation a nécessité :

- la fourniture et pose de blocs (0,8 tonne),
- la dépose de la partie bitumée (de l'ordre de 37 m²),
- la mise en remblais de déblais de l'ordre (6 200 m³),
- le reprofilage et le nivellement du dépôt (5 500 m²),
- le reprofilage des talus (sur 250 ml),
- la création d'un fossé périphérique permettant la collecte des eaux de ruissellement (sur 215 ml),
- la mise en place de la couche de fermeture en matériaux peu perméables (1 270 m³),
- la mise en place d'une couche de terre végétale (5 500 m³),
- la réalisation du compactage de la couche de finition (sur 9 000 m²),
- la dépose de la clôture existante (sur 150 ml).

